



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 38594

Texte de la question

M. Kléber Mesquida souhaite attirer l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la possibilité de cumuler la réversion des retraites d'un conjoint et l'allocation aux mères de famille. Prenons le cas d'un couple de retraités, dont la conjointe reçoit une allocation aux mères de famille, ayant élevé cinq enfants. La question est de connaître la possibilité pour la conjointe de recevoir, en cas de décès du conjoint, la réversion de sa retraite cumulée avec cette allocation, ou avec une majoration en raison du nombre d'enfants élevés. Les informations des différentes administrations sur ce sujet sont relativement contradictoires. Aussi, il lui demande quelle est la réalité des droits des personnes dans le cadre de cette situation spécifique.

Données clés

Auteur : [M. Kléber Mesquida](#)

Circonscription : Hérault (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38594

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 mai 2004, page 3267